



MARCHÉ DE TRAVAUX

1. Identification de l'organisme qui passe le marché :

OPAC de Quimper-Cornouaille, 85, rue de Kergestin, 29334 Quimper cedex, tél. (+33) 2 98 55 60 00.

Profil d'acheteur : <https://www.avispublicsdebretagne.com/>

2. Description du marché :

Nature du marché : marché de travaux.

Objet du marché : projet de construction de 45 logements collectifs, Ti ar Porzh, chemin de la Villeneuve, Concarneau.

Lieu d'exécution : 29900 Concarneau.

3. Caractéristiques principales :

Des variantes seront-elles prises en compte : oui.

4. Renseignements relatifs aux lots :

Possibilité de présenter une offre pour tous les lots.

Lot 1 : gros œuvre, ravalement.

Lot 2 : bardage bois.

Lot 3 : étanchéité.

Lot 4 : menuiseries extérieures aluminium, fermetures.

Lot 5 : serrurerie.

Lot 6 : menuiseries intérieures.

Lot 7 : cloisons, doublages, plafonds plâtre.

Lot 8 : faux plafonds.

Lot 9 : revêtements de sols et murs.

Lot 10 : peinture.

Lot 11 : plomberie sanitaire, ventilation, kitchenette.

Lot 12 : électricité, chauffage.

Lot 13 : terrassement, voirie.

Lot 14 : réseaux profonds.

Lot 15 : réseaux souples, AEP.

Lot 16 : espaces verts.

6. Conditions relatives au marché :

Unité monétaire utilisée : l'euro.

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

7. Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Autres renseignements demandés :

Situation juridique :

- La lettre de candidature modèle DC1 ou DUME.

- La déclaration du candidat, modèle DC2 ou DUME, permettant l'évaluation des capacités professionnelles, techniques et financières du candidat.

- La copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

- Les attestations sur l'honneur pour justifier : que le candidat n'entre pas dans le cas d'interdiction de soumissionner mentionnée aux articles L.2141-1 à L.2141-14 du Code de la commande publique ; qu'il n'a fait l'objet d'aucune condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées par le Code du travail ; qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales pour l'année précédant l'année de la consultation.

Capacités économiques et financières : déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Capacités techniques : une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

8. Type de procédure :

Type de procédure : procédure adaptée.

9 : critères d'attribution :

Critères de jugement des offres : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents du marché.

10. Conditions de délai :

Date limite de réception des offres : 02/06/2025, 17 h, heure locale.

Délai minimum de validité des offres : 12 mois.

11. Autres renseignements :

Les offres peuvent uniquement être remises électroniquement.

12. Adresses complémentaires :

Renseignements d'ordre administratif : Jennifer Mercier.

Courriel : jpeuziat@opac-cornouaille.fr

Renseignements d'ordre technique : Gilbert Favennec.

Courriel : gfavennec@opac-cornouaille.fr

Adresse à laquelle les documents peuvent être obtenus :

<https://www.avispublicsdebretagne.com/>

Adresse à laquelle les offres, candidatures, demandes de participation peuvent être envoyées : <https://www.avispublicsdebretagne.com/>

Date d'envoi à la publication : 28/04/2025.

Type de marché : services.

Lieu principal d'exécution du marché : Finistère.

Durée du marché (en mois) : 48.

La consultation comporte des tranches : non.

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.

Section 5 : lots.

Lot unique.

Section 6 : informations complémentaires.

Visite obligatoire : non.

Enquêtes publiques

COMMUNE DE LANDUDEC

2^e AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Extension du camping Paradis - domaine de Bel Air

dans le cadre du PA 291082500001

L'arrêté municipal du 10/04/2025 a prescrit une enquête publique d'une durée de 32 jours consécutifs, du 29/04/2025, à 9 h, au 30/05/2025, à 16 h 30, pour le PA n° 291082500001, sollicité par la SAS Bel Air Land, pour l'extension du camping Paradis, domaine de Bel Air, à Landudec, et portant les emplacements de 197 à 284.

Cet avis et les informations relatives au dossier sont aussi mis en ligne sur le site internet communal <https://www.landudec.bzh/les-enquetes-publiques> M. Patrice Rouat est désigné en qualité de commissaire enquêteur par le TA de Rennes.

Il tiendra des permanences au public en mairie de Landudec, les mardi 29/04/2025, de 9 h à 12 h ; mercredi 07/05/2025, de 14 h à 16 h 30 ; jeudi 15/05/2025, de 9 h à 12 h ; vendredi 30/05/2025, de 14 h à 16 h 30.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier est consultable en mairie de Landudec, aux horaires habituels, soit du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Une version électronique du dossier est également consultable sur un poste informatique aux horaires habituels et sur le site internet communal :

<https://www.landudec.bzh/les-enquetes-publiques>

Toute personne peut consulter ses observations pendant l'enquête du mardi 29/04/2025, à 9 h, au vendredi 30/05/2025, à 16 h 30, aux horaires habituels, sur le registre ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur ou à la mairie de Landudec (mairie - 29710 Landudec) ou par voie électronique, en précisant l'objet de l'enquête : consultations.landudec@gmail.com

Seules les observations et propositions exprimées entre le 29/04/2025, à 9 h, et le 30/05/2025, à 16 h 30, sont recevables.

Une copie du rapport et des conclusions sera déposée à la mairie de Landudec et tenue à disposition du public pendant un délai d'un an dès la clôture de l'enquête.

Ils seront également mis en ligne sur le site internet de la mairie de Landudec pendant un an.

À l'issue de la procédure, le maire de Landudec est l'autorité compétente pour instruire et statuer sur le permis d'aménager, cité au début du présent avis.



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification du plan de servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome de Lorient Lann-Bihoué

Conformément à l'arrêté inter-préfectoral du 15 avril 2025, il sera procédé à une enquête publique préalable à la modification du plan de servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome de Lorient Lann-Bihoué. L'enquête sera ouverte en mairie de Ploemeur du lundi 12/05/2025, à 9 h, au mercredi 28/05/2025, à 17 h inclus, soit 17 jours consécutifs.

Le responsable du projet est M. le Ministre des Armées, Direction centrale du service d'infrastructure de la défense, sous-direction gestion du patrimoine.

Le préfet du Morbihan coordonnera l'organisation de l'enquête publique et en centralisera les résultats.

La commissaire enquêtrice sera Mme Christine Bosse.

Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique comprenant des plans et une note annexe :

- sur le registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/6198>

- sur le site des services de l'État dans le Morbihan :

<https://www.morbihan.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques>

- sur le site internet des services de l'État dans le Finistère :

<https://www.finistere.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques>

- sur le site internet de la mairie de Ploemeur : <https://www.ploemeur.com>

- sur le site internet des autres communes incluses dans le périmètre du plan de servitudes aéronautiques.

Ces documents pourront être consultés sur support papier :

- en mairie de Ploemeur, 1, rue des Écoles, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et le samedi, de 9 h à 12 h ;

- à la préfecture du Morbihan, Direction de la citoyenneté et de la légalité, bureau de l'intercommunalité et de l'urbanisme, place Général-de-Gaulle à Vannes, du lundi au vendredi, de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h ;

- à la préfecture du Finistère, Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial, bureau des enquêtes publiques, 42, boulevard Duplex à Quimper, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 15 à 16 h.

Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne intéressée pourra faire part de ses observations et propositions écrites :

- sur le registre, établi sur feuillets non mobiles, coté et paraphé par la commissaire enquêtrice, tenu à disposition en mairie de Ploemeur, 1, rue des Écoles, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et le samedi, de 9 h à 12 h ;

- sur le registre dématérialisé : <https://www.registredematerialise.fr/6198>

- par courriel adressé à la commissaire enquêtrice à l'adresse électronique :

enquete-publique-6198@registre-dematerialise.fr

- par courrier postal adressé à la commissaire enquêtrice à la mairie de Ploemeur, 1, rue des Écoles, CS 10067, 56274 Ploemeur cedex.

La commissaire enquêtrice se tiendra à la disposition du public en mairie de Ploemeur, 1, rue des Écoles, le lundi 12/05/2025, de 9 h à 12 h et le mercredi 28/05/2025, de 14 h à 17 h.

Le préfet du Morbihan

Le préfet du Finistère



1^{er} AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de modification n° 1 du Plan local d'urbanisme intercommunal valant Programme local de l'habitat (PLUiH) de la Communauté de communes

Presqu'île de Crozon Aulne Maritime (CCPCAM)

Par arrêté n° 2025-URBA-001 du 24 avril 2025, M. le Président de la Communauté de communes Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime (CCPCAM) a ordonné l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique relative au projet de modification n° 1 du Plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUiH).

La procédure de modification n° 1 du PLUiH de la CCPCAM est rendue nécessaire afin de répondre aux besoins fonciers pour l'habitat, les activités économiques et les équipements en ouvrant à l'urbanisation des zones 2AU, hors zones agricoles (A2020) et naturelles (N), à prendre en compte l'émergence de nouveaux projets structurants et en dernier lieu à clarifier et étoffer certains points du règlement écrit afin de lever certaines difficultés dans l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Le projet de modification n° 1 du PLUiH a fait l'objet d'une évaluation environnementale qui a été soumise à l'autorité environnementale (MRAE). L'avis de l'autorité environnementale figure dans le dossier d'enquête publique unique.

L'enquête publique se déroulera du lundi 19/05/2025 à 9 h 30 au vendredi 20/06/2025 à 16 h 30, soit sur une durée de 33 jours. Le siège de l'enquête publique est le siège de la CCPCAM, ZA de Kerdanvez, à Crozon.

Par décision du 03/04/2025, le tribunal administratif de Rennes a désigné une commission d'enquête composée de Maryvonne Martin, président et de Paul Galan et Jérôme Vassal, membres titulaires.

Le projet de modification n° 1 du PLUiH sera consultable pendant toute la durée de l'enquête :

- En version numérique à l'adresse suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/6161>

- Sur support papier et poste informatique au siège de la CCPCAM, ZA de Kerdanvez, Crozon.

- Sur support papier dans les lieux désignés lieux d'enquête publique indiqués ci-après, aux jours et heures d'ouverture au public.

La commission d'enquête se tiendra à la disposition du public, pour recueillir ses observations, dans le cadre de permanences, les jours suivants :

Lundi 19/05/2025, siège de la CCPCAM, ZA de Kerdanvez, 29160 Crozon, de 9 h 30 à 12 h.

Samedi 24/05/2025, mairie de Pont-de-Buis-les-Quimerç'h, 2, esplanade Général-de-Gaulle, 29590 Pont-de-Buis-les-Quimerç'h, de 9 h 30 à 12 h.

Mercredi 28/05/2025, mairie de Crozon, place Léon-Blum, 29160 Crozon, de 13 h 30 à 16 h 30.

Vendredi 06/06/2025, mairie de Camaret-sur-Mer, 1, place Etienne-d'Orves, 29570 Camaret-sur-Mer, de 13 h 30 à 16 h 30.

Mardi 10/06/2025, antenne de la CCPCAM, ZA de Quiella, 29590 Le Faou, de 9 h 30 à 12 h.

Vendredi 20/06/2025, siège de la CCPCAM, ZA de Kerdanvez, 29160 Crozon, de 13 h 30 à 16 h 30.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra adresser ses observations ou propositions :

- Par voie électronique :

Pendant la durée de l'enquête publique, un site internet comportant un registre dématérialisé sécurisé, auquel le public peut transmettre ses contributions et propositions directement, est ouvert à l'adresse internet suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/6161>

Les contributions pourront également être transmises via l'adresse mail suivante : enquete-publique-6161@registre-dematerialise.fr

Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/6161> et donc visibles par tous.

- Par écrit :

Sur les registres papier à feuillets non mobiles cotés et paraphés par la commission d'enquête, aux horaires d'ouverture au public des lieux d'enquête.

Par courrier postal à l'adresse suivante : Mme la Présidente de la commission d'enquête, enquête publique sur la modification n° 1 du PLUiH, Communauté de communes Presqu'île de Crozon-Aulne maritime, ZA de Kerdanvez, 29160 Crozon.

- Lors des permanences :

Lors des permanences, un ou plusieurs membres de la commission d'enquête se tiendront à disposition pour recevoir les observations, dans chacun des lieux d'enquête, par écrit ou par oral.

À l'issue de l'enquête publique, le projet de modification n° 1 du PLUiH de la CCPCAM, éventuellement modifié pour prendre en compte les résultats de l'enquête et les avis exprimés par les personnes publiques consultées sur le projet, sera soumis à approbation du Conseil communautaire.

Vie des sociétés - Formalités diverses

TRANSFERT DE SIÈGE HORS RESSORT (greffe d'arrivée)

SAS LEFORT

Société par actions simplifiée au capital de 6 000 €

Siège social :

La Cuisinie, résidence Le Roc-Blanc-II, 73130 SAINT-FRANÇOIS-LONGCHAMP

RCS CHAMBERY 494 416 340

Aux termes d'une décision du 08/04/2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de Saint-François-Longchamp (73130), La Cuisinie, résidence Le Roc-Blanc-II, à Moëlan-sur-Mer (29350), au 18, rue Louis-Le Guennec, et ce à compter du 08/04/2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La société, immatriculée au RCS de Chambéry sous le numéro 494 416 340, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Quimper.

Président : M. Frédéric Lefort, demeurant à Moëlan-sur-Mer (29350), 3 bis, chemin du Passeur.

Pour avis, le président

RENDEZ-VOUS SUR
letelegramme.fr

Publicités immobilières réglementées

VENTES AUX ENCHÈRES IMMOBILIÈRES
VENTES JUDICIAIRES IMMOBILIÈRES
CESSIONS DOMANIALES BIENS COMMUNAUX

RENDEZ-VOUS EN ANNONCES OFFICIELLES